

L'OPTIMISATION DES TRAITEMENTS EN APICULTURE BILAN DES MORTALITÉS DE COLONIES À LA SUITE DE L'HIVERNAGE DE 2010-2011

L'OPTIMISATION DES TRAITEMENTS EN APICULTURE

Dès le milieu d'août, les apiculteurs doivent planifier les traitements qu'ils effectueront dans leurs colonies en vue d'éliminer ou de contenir diverses infections ou infestations. Ces traitements ont pour objet de prévenir toute mortalité hivernale anormale pouvant être associée à ces problèmes.

Sur ce chapitre, il est capital de n'utiliser que des produits homologués qui sont reconnus pour leur propriété thérapeutique et dont l'efficacité et l'innocuité sont confirmées. On doit éviter d'improviser des formes de traitement faisant appel à des produits qui ne sont pas homologués et dont les propriétés thérapeutiques ne sont pas soutenues par des études scientifiques – quoiqu'en disent les promoteurs de ces produits. Le tableau suivant dénombre les produits de traitement homologués en 2011 pour l'apiculture au Canada.

Varroase	Fluvalinate (Apistan®) Coumaphos (Checkmite+™) Amitraz (Apivar®) Acide formique liquide à 65 % Acide oxalique Thymol (Thymovar®)
Acariose	Acide formique liquide à 65 %
Loque	Oxytétracycline* (Oxysol-62.5, Oxytet-25S ou « Foul Brood Mix »)
Nosérose	Fumagilline* (Fumagilin-B®)
* Produit délivré sur ordonnance vétérinaire.	

Les apiculteurs canadiens disposent donc d'une gamme appropriée de produits auxquels ils peuvent recourir dans un système de lutte intégrée visant à contrer toutes ces pathologies. Il serait des plus hasardeux d'opter pour d'autres solutions au risque de compromettre la santé des colonies et de déplorer des mortalités plus importantes à l'hivernage.

Au moment de la préparation et de l'administration d'un traitement médicamenteux, on doit suivre à la lettre les instructions du fabricant figurant sur l'étiquette. On prendra aussi en considération certains points particuliers :

- Les traitements doivent être effectués individuellement, c'est-à-dire à l'égard de chaque colonie. Ainsi, le nourrissage comportant un sirop médicamenteux devrait se faire au moyen de nourrisseurs individuels, de manière à assurer une prise adéquate du médicament dans chaque colonie.
- On prépare le sirop de nourrissage, auquel on additionne un antibiotique, peu de temps avant de l'administrer et on le fait consommer rapidement par les abeilles. Autrement, les antibiotiques étant souvent instables en solution, leur efficacité risque d'être compromise.
- L'efficacité de certains produits repose sur le contact des abeilles avec la matière active (ex. : fluvalinate, coumaphos, amitraz, acide oxalique). Il importe donc de bien disposer ou appliquer le produit dans la colonie, comme le recommande le fabricant, pour maximiser le contact entre l'abeille et la matière active et assurer un bon rendement.
- Il est essentiel d'administrer la bonne dose de médicament et de respecter le nombre de traitements recommandés, et ce, afin de ne pas compromettre l'efficacité finale du produit.
- Lorsque l'on procède à un traitement, on doit généralement y soumettre l'ensemble des colonies du rucher. En cas de doute, il y a lieu de consulter le vétérinaire spécialiste de l'apiculture rattaché au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (les coordonnées se trouvent dans le site Internet www.mapaq.gouv.qc.ca/abeille). De plus, les méthodes de dépistage de la varroase et de la

nosérose ont certaines faiblesses, de sorte qu'il est toujours plus prudent de faire le traitement en fonction du pire résultat obtenu (ainsi, même si le dépistage du varroa dans quelques ruches d'un rucher n'aboutit qu'à un seul et unique résultat inquiétant, chacune des ruches du rucher devrait être soumise au traitement requis en raison de ce résultat).

Varroase

Pour s'assurer de bien contenir l'infestation par le *Varroa destructor* en fin de saison, il faut procéder, si ce n'est déjà fait, à un bon dépistage vers la fin du mois d'août. L'apiculteur profitera alors d'un délai suffisant pour planifier les traitements, qui seront adaptés en fonction du degré d'infestation décelée et effectués au plus tard au milieu de septembre. Un calendrier de contrôle de la varroase peut être consulté sur l'un des sites Internet suivants : <http://www.agrireseau.qc.ca/apiculture> <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/abeille>.

Au moment de l'utilisation de certains produits tels que le thymol ou l'acide formique ou encore de l'emploi de pesticides de synthèse pour lesquels on peut déjà craindre une certaine résistance de la part du varroa (ex. : fluvalinate et coumaphos), il est toujours recommandé d'effectuer un traitement complémentaire à l'aide de l'acide oxalique en novembre, lorsque le couvain n'est pas abondant. On cherche ainsi à pallier une possible variabilité ou une moindre efficacité du traitement initial fait en septembre. On élimine alors un maximum de varroas restant dans la colonie. Présentement, à peine 50 % des apiculteurs recourent à un traitement complémentaire à l'acide oxalique après avoir utilisé les produits mentionnés précédemment ; ce « défaut de traitement » n'est pas étranger à certaines pertes de colonies.

Nosérose

Aujourd'hui, contenir la nosérose soulève plus de difficultés du fait de la présence d'une nouvelle espèce, soit *Nosema ceranae*, dont les signes cliniques d'infection sont peu évidents. La décision de procéder au printemps ou à l'automne à un traitement à l'aide de la fumagilline doit idéalement être basée sur l'analyse d'échantillons d'abeilles, sur les méthodes ou les techniques de régie mises en place (ex. : désinfection du matériel, taux de

renouvellement des cadres à couvain, etc.) et sur une évaluation du risque de contamination au cours de la saison (ex. : nombreux emplacements de ruchers, déplacements fréquents, etc.). Même si le prix d'un traitement à la fumagilline peut sembler élevé, il sera toujours bien inférieur au coût de la perte d'une colonie. Il ne doit donc pas y avoir d'hésitation si le traitement est justifié.

Bilan des mortalités de colonies à la suite de l'hivernage de 2010-2011

La compilation préliminaire des données amassées jusqu'à présent dans le contexte de l'enquête postale effectuée auprès des apiculteurs sur les mortalités d'abeilles au terme du dernier hivernage indique un pourcentage de pertes correspondant à 28 % du cheptel hiverné. Ce résultat rend compte des ruches mortes durant l'hivernage et des pertes subies au printemps. Si l'on prend en considération les pertes de colonies depuis la fin de la saison 2010 jusqu'au 15 mai 2011, ce qui comprend les pertes liées aux colonies jugées non viables pour l'hivernage et éliminées à l'automne 2010, le pourcentage des pertes s'élève à 35 %. Encore une fois, le taux de pertes à l'hivernage est de beaucoup supérieur au seuil de 15 % qui est généralement jugé normal. Les principaux facteurs évoqués par les apiculteurs pour expliquer les pertes sont similaires à ceux de l'année passée, à savoir : la varroase, des problèmes de reines, des colonies trop faibles à l'hivernage, des colonies mortes de faim et la nosérose.

Auteur
Dr Claude Boucher, médecin vétérinaire Responsable du réseau sentinelle apicole Téléphone : 418 643-1632, poste 2661 Courriel : claudette.boucher@mapaq.gouv.qc.ca
Responsable des produits d'information du RAIZO
D ^{re} France Desjardins, m.v. (MAPAQ) Téléphone : 418 380-2100, poste 3115 Courriel : france.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca